

UN PROJET DE MUTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE : QUELLE SOCIÉTÉ VOULONS-NOUS ?

Le SNESUP-FSU défend avec force une relance de la démocratisation de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la possibilité donnée à chacun.e d'accéder au diplôme le plus élevé en fonction de ses aspirations et de son travail, quelles que soient ses origines sociales et culturelles et quel que soit le type de baccalauréat obtenu. Celui-ci, en tant que premier grade de l'enseignement supérieur, autorise en effet l'accès de droit, c'est-à-dire sans sélection, en licence. Le SNESUP-FSU n'acceptera aucune modification du Code de l'éducation (article L612-3) remettant en cause ce droit. L'enseignement supérieur doit contribuer à réduire les inégalités.

Le SNESUP-FSU dénonce la fragmentation de la concertation en 11 groupes de travail auxquels ont été invitées des organisations très diverses, sans respect de la représentativité. Les analyses et les propositions produites sont contradictoires d'un groupe à l'autre, laissant toute latitude au gouvernement pour imposer les options de son choix.

Le SNESUP-FSU ne partage pas l'état des lieux fait par la ministre à l'occasion du lancement des groupes de travail.

Au taux d'échec de 60 % annoncé pour la première année, brandi comme un argument d'autorité et présenté comme indiscutable par la ministre, le SNESUP-FSU oppose ce chiffre : seuls 18 %¹ des étudiant.e.s qui s'inscrivent en L1 ont abandonné leurs études au bout de trois ans. Si échec il y a, il est avant tout le résultat d'un sous-financement de l'université, accentué depuis 2009, et de réformes du lycée (baisse des heures disciplinaires et suppression d'une année du bac pro par exemple), montrant un manque d'ambition pour la jeunesse. Cette situation n'est pas acceptable.

La ministre présente le « contrat de réussite » et les « prérequis » comme LA solution permettant de résoudre les problèmes liés à l'accueil et la réussite des étudiant.e.s à l'université.

La notion même de « contrat de réussite » telle qu'envisagée nous choque : faire réussir les étudiant.e.s est notre mission de service public. Le ministère ne doit pas faire porter aux seul.e.s étudiant.e.s la responsabilité qui est la sienne de fournir les moyens de leur accueil et de leur réussite.

De la même manière, un accès subordonné à des « prérequis » consiste à choisir les étudiant.e.s selon qu'ils/elles sont perçu.e.s par les "recruteurs" comme étant en adéquation ou non avec un type de formation, d'apprentissage et d'évaluation. L'acte de choisir, porté par l'institution, trie, élimine, exclut des étudiant.e.s. C'est une sélection et une normalisation qui ne dit pas son nom.

Le SNESUP-FSU refuse la sélection et le tri des étudiant.e.s. Il défend un enseignement supérieur permettant à l'étudiant.e d'être acteur/trice de son orientation et de sa formation et d'acquérir des outils d'émancipation, de construction et de critique du savoir, reposant sur des formations à et par la recherche. Cela peut passer, selon le projet étudiant, par des parcours diversifiés, par la création de nouvelles mentions (notamment technologiques et professionnelles), par des passerelles entre licences, PACES, IUT ou DEUST.

Le SNESUP-FSU revendique l'attribution par l'État de moyens pour les universités à la hauteur de l'ambition qu'il affiche en terme de diplomation dans le supérieur (comme il le fait pour les CPGE). Or, le projet de budget 2018 pour l'enseignement supérieur et la recherche en est très éloigné. La réussite des étudiant.e.s, dans leur diversité, passe pourtant par des moyens humains et matériels supplémentaires qui permettent un meilleur encadrement et des pédagogies et dispositifs adaptés. Cela impose des conditions de travail, d'études et de vie étudiante satisfaisantes, et de mettre fin à la nécessité du travail salarié trop souvent nécessaire aux étudiant.e.s pour couvrir leurs besoins (le SNESUP-FSU est pour une allocation d'autonomie). Cela implique une véritable formation initiale et continue des enseignant.e.s du supérieur. Ces moyens ne doivent pas se traduire par une charge supplémentaire pour les collègues, ni par une remise en cause des statuts. Ce qu'il faut, c'est un plan de recrutement massif et pluriannuel de titulaires.

Ce sont ces propositions et ces solutions que le SNESUP-FSU porte et défend. ■

¹ Source : Note d'information Enseignement supérieur et recherche 14.03 Avril "Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la quatrième année ?" (16 avril 2014)